



BRINGING
SMART
POLICIES
TO LIFE

FINANCE VERTE ET INCLUSIVE : UNE ENQUÊTE SUR LE PAYSAGE DES POLITIQUES



CONTENU

LA FINANCE VERTE : LES BANQUES CENTRALES APPUIERONT-ELLES L'INCLUSION ?	3
RÉSUMÉ	5
INTRODUCTION	6
L'INCLUSION FINANCIÈRE ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : LES RAPPORTS	7
<i>Le changement climatique accentue la pauvreté</i>	7
<i>L'inclusion financière accroît la résilience face au changement climatique</i>	8
<i>Les technologies vertes aident à mitiger le changement climatique et à réduire la pauvreté</i>	10
STRATÉGIES ET POLITIQUES POUR LA FINANCE VERTE ET INCLUSIVE	11
<i>Établir le rapport entre l'inclusion financière et le changement climatique dans les stratégies du secteur</i>	11
<i>Le cadre 4P de la finance verte et inclusive : Provision, Promotion, Protection et Prévention</i>	13
<i>La participation des banques centrales et des régulateurs du secteur financier dans le développement des politiques climatiques nationales</i>	22
CONCLUSION	23
ANNEXE	25
1. Enquête auprès des membres d'AFI au sujet de la finance verte et inclusive	26
2. Liste des participants	27

AUTEURS

IGES

Ce rapport a été rédigé par Klaus Prochaska et les chercheurs de l'Institut pour les Stratégies Environnementales Globales (IGES en anglais) Eric Zusman, Yuqing Yu, Muhammad Hazim Bin Rosli, So-Young Lee et Yi Ying Lee avec la contribution inestimable du Professeur Daniel Schydlowsky.

Le rapport a été développé au moyen de consultations avec les représentants suivants appartenant à vingt institutions membres d'AFI sous la coordination de Sarah Corry : Ani Badalyan, Armenuhi Mkrtchyan, Anna Vardikyan (Central Bank of Armenia) ; Asif Iqbal (Bank of Bangladesh) ; Kamarul Hoque Maruf (Insurance Development and Regulatory Authority of Bangladesh) ; Enrico Dalla Riva, Stanislaw Zmitrowicz (Banco Central do Brasil) ; Som Kossom (Central Bank of Cambodia) ; Cristian Vega Cespedes (Superintendencia General de Entidades Financieras De Costa Rica) ; Khaled Bassiouny, Walid Ali (Central Bank of Egypt) ; Poasa Werekoro, Christina Rokoua (Reserve Bank of Fiji) ; Ricardo Estrada, Jennifer Pérez (Superintendencia de Bancos De Guatemala) ;

Amr Ahmad, Waleed Samarah (Central Bank of Jordan); El Anzaoui Ibtissam, Ghita Tahiri (Bank Al-Maghrib); Narayan Prasad Paudel (Nepal Rastra Bank); A'isha U. Mahmood (Central Bank of Nigeria); Malik Khan, Muhammad Ishfaq, Saeed Afgan (State Bank of Pakistan); Christian Tondo (Central Bank of Paraguay); Rochelle D. Tomas (Bangko Sentral ng Pilipinas); Françoise Kagoyire, James Rwagasana (National Bank of Rwanda); Nangi Massawe (Central Bank of Tanzania); and Alison N. Baniuri (Reserve Bank of Vanuatu).



LA FINANCE VERTE : LES BANQUES CENTRALES APPUIERONT-ELLES L'INCLUSION ?

Quand les leaders des banques centrales européennes ont déclaré conjointement en avril 2019 au cours d'une conférence globale organisée par le Network for Greening the Financial System (NGFS, Réseau pour l'Écologisation du Système Financier) à Paris, que l'action climatique se trouvait bien dans leurs mandats, je n'ai pas pu m'empêcher d'être impressionné par le changement rapide et récent de mentalité des banques centrales à l'échelle mondiale.

Les membres de l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI) sont à la pointe de cette tendance. La finance verte et inclusive met l'accent sur la facilitation de la mitigation et le développement de la résilience pour la population à bas revenu et les micros, petites et moyennes entreprises (MPME). En vue de la menace posée par le changement climatique à la survie des populations à faible revenu dans les pays en voie de développement, ces politiques ne semblent pas optionnelles mais plutôt indispensables. Cette tendance devient aussi complémentaire vis-à-vis d'autres initiatives globales telles que le Network for Greening the Financial System, qui se focalise sur l'expansion de la finance verte à travers les marchés de capitaux et le financement de projets à grande échelle.

Notre nouveau rapport, « Inclusive Green Finance : A Survey of the Policy Landscape » (Finance Verte et Inclusive : Une enquête sur le paysage des politiques) montre que beaucoup de membres d'AFI sont en train de concevoir et de mettre en œuvre des politiques d'inclusion visant les MPME pour la mitigation et le renforcement de la résilience face aux effets du changement climatique.

Dans le rapport, nous classons ces politiques sous les « 4Ps de la finance verte et inclusive » : Provision, Promotion, Protection et Prévention. Les politiques 4P ont été identifiées à partir des pratiques et des réponses concrètes de la part des membres d'AFI aux effets du changement climatique. Ces politiques promeuvent des services financiers privés pour l'action climatique ou l'utilisation de l'infrastructure financière pour les déployer.

C'est en reconnaissant le besoin de l'action collaborative que le Réseau AFI a adopté l'Accord sur l'Inclusion Financière de Charm El Cheik, Changement Climatique et Finance Verte (Sharm El Sheikh Accord on Financial Inclusion, Climate Change and Green Finance), en septembre 2017, et des orientations plus précises en 2018 à travers le Programme d'Action de Nadi (Nadi Action Agenda). En travaillant vers des objectifs communs, les initiatives au niveau national pour faire progresser la finance verte et inclusive ne devraient pas être isolées du processus global de l'UNFCCC, mais être intégrées dans la planification nationale ainsi que dans les rapports sur la mise en œuvre de l'accord de Paris.

Plusieurs pays représentés dans l'AFI sont en effet particulièrement vulnérables au changement climatique. Aux Fidji par exemple, début 2016, le cyclone tropical Winston a détruit un tiers du Produit Intérieur Brut (PIB) du pays. Trois ans après, le cyclone Idai est devenu le plus puissant jamais observé dans l'hémisphère Sud, causant le décès de plus de 1 000 personnes et dévastant des régions entières du Mozambique, du Malawi et du Zimbabwe.

C'est à travers le programme de finance verte et inclusive qu'AFI travaille pour la mise en place de l'accord de Paris de la United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC) en faisant progresser l'objectif à long terme consistant à aligner les flux financiers avec une trajectoire menant à de faibles émissions de gaz à effet de serre et à un développement résilient au changement climatique (article 2.1c).

Les politiques sous le cadre 4P soutiennent également les efforts pratiques convenus pour augmenter la capacité adaptative, renforcer la résilience et réduire la vulnérabilité au changement climatique, tout en évitant, minimisant et abordant les pertes et les dommages associés à ses effets néfastes (articles 7 et 8).

Je salue le changement qui s'est récemment opéré dans l'attention des banques centrales envers le changement climatique. Cela me rappelle les débuts d'AFI, lorsque les régulateurs financiers discutaient l'incorporation de l'inclusion financière dans leurs mandats. Lentement mais sûrement ces efforts ont porté des fruits, donnant naissance à un réseau global et divers de plus de 100 institutions membres qui ouvre la voie aux changements significatifs en matière de politiques pour les personnes non bancarisées. Aujourd'hui, il est question pour AFI d'élargir son champ d'action à la promotion de la finance verte et inclusive, en veillant à ce qu'elle réponde aux besoins des personnes à faible revenu se situant au bas de la pyramide.

Dr. Alfred Hannig
Directeur Général AFI



Dr. Alfred Hannig, Directeur Général AFI

Il reste beaucoup à apprendre, mais les décideurs et les régulateurs ne doivent pas nécessairement repartir de zéro. Très souvent, des technologies et des instruments de politique existants destinés aux populations à faible revenu et aux MPME peuvent être raffinés et réorientés avec un objectif « vert ».

Cela permet aux décideurs d'agir rapidement tout en prenant le temps de préparer le terrain pour des politiques plus innovantes. Il y a une demande croissante de conseils dans le réseau AFI en matière de politiques et réglementations en matière de finance verte.

Cet aperçu du paysage des politiques révèle les pratiques nouvelles et émergentes guidant la transition vers des économies à faibles émissions de carbone, plus inclusives et plus résilientes, contribuant de ce fait à l'effort global pour la mise en œuvre l'accord de Paris et la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) liés au climat.



RÉSUMÉ

Le changement climatique accentue la pauvreté. Il est généralement accepté dans le réseau AFI que le changement climatique représente une menace au développement ayant déjà imposé un coût élevé aux populations à faible revenu et vulnérables, dans les économies en développement et émergentes.

Cependant, de vastes données de recherche indiquent que l'inclusion financière est l'un des meilleurs moyens de développer de la résilience individuelle et collective contre les effets du climat. L'épargne, le crédit, l'assurance, les virements d'argent aussi bien que les nouveaux canaux numériques de distribution, représentent une protection contre des événements tels que l'évolution drastique des conditions météorologiques, les cyclones et les ondes de tempêtes ; et ces services financiers contribuent à la relance et la reconstruction. En attendant, le financement solidaire pour les technologies vertes, telles que les systèmes d'énergie solaire pour les maisons et les fourneaux plus propres, peut aider à la mitigation des effets du changement climatique et à l'inclusion de ceux qui se trouvent au bas de la pyramide économique dans la transition vers des économies à faibles émissions de carbone.

La finance verte et inclusive est un domaine de politiques en évolution dans lequel les institutions membres d'AFI commencent à concevoir et à mettre en œuvre des politiques, des réglementations et des stratégies pour la mitigation et le développement de la résilience face aux effets considérables du changement climatique sur l'environnement, la santé, la société et l'économie. Dans le but de comprendre l'échelle et la portée de ces efforts, AFI a conduit un sondage auprès de ses membres en 2018 pour demander aux régulateurs financiers pourquoi s'occupent-ils du changement climatique, comment intègrent-ils leurs inquiétudes au sujet du changement climatique dans leurs politiques nationales d'inclusion financière, et dans d'autres stratégies sectorielles, et comment collaborent-ils avec les agences ou institutions nationales.¹

Plus de 90% des membres d'AFI interviewés pour le sondage ont indiqué qu'ils prennent ou prévoient déjà de prendre des mesures pour faire face aux impacts du changement climatique dans leurs pays. La recherche a permis de déceler une tendance croissante dans le réseau AFI reliant l'inclusion financière et le changement climatique au niveau national soit dans leurs Stratégies Nationales d'Inclusion Financière (SNIF) soit dans d'autres stratégies du secteur financier. Plus de 75% des 19 pays² inclus dans le sondage ont explicitement établi un lien entre le changement climatique et l'inclusion financière dans leurs stratégies financières nationales, et plusieurs d'entre eux ont déjà adopté une large gamme de politiques pour mener à bien leurs objectifs stratégiques.

Conformément à l'Accord de Charm El Cheik sur l'inclusion financière, le changement climatique et la finance verte

- et plus récemment avec le Programme d'action de Nadi - ces politiques intègrent les personnes et les MPME dans les efforts de mitigation et de résilience, et partagent un même aspect : soit elles catalysent les services financiers du secteur privé pour l'action climatique, soit elles utilisent l'infrastructure financière pour les déployer.

Les politiques peuvent être classées sous les quatre piliers principaux de politique financière verte et inclusive, et peuvent être considérées comme étant les 4P de la finance verte et inclusive : Provision, Promotion, Protection et Prévention. Ce cadre fournit aux décisionnaires et régulateurs financiers une typologie des options de politiques disponibles.

1. PROVISION

Les politiques de provision aident à veiller à ce que les services financiers soient livrés aux bénéficiaires qualifiés, soit à travers des prêts ciblés pour des projets d'énergie renouvelable, soit au moyen du refinancement des efforts de récupération et reconstruction.

2. PROMOTION

Les politiques de promotion créent des incitatifs pour que le secteur privé offre des services financiers aux bénéficiaires éligibles ; par exemple, au moyen de l'influence morale, du relèvement de la sensibilisation et du renforcement des capacités pour accorder des prêts verts, ou de la collecte et diffusion de données en matière de finance verte.

3. PROTECTION

Les politiques de protection réduisent le risque financier causé par des pertes potentielles en les « socialisant » à travers l'assurance ou les paiements sociaux, ou en donnant aux gens un accès rapide à leurs capitaux en cas de crise, comme c'est le cas des retraits anticipés des fonds de pension. Les politiques incluses dans cette catégorie fournissent un filet de sécurité indispensable aidant à développer la résilience par l'accélération et la facilitation d'une récupération après des phénomènes climatiques extrêmes.

4. PRÉVENTION

Les politiques de prévention visent à éviter des résultats indésirables en diminuant les risques financiers, sociaux et environnementaux. Dans le cadre de cet effort, les membres d'AFI ont adopté des lignes directrices de gestion des risques environnementaux (ERM en anglais) et sociaux (ESRM) pour évaluer et aborder proactivement les externalités sociales et environnementales et les risques encourus par leurs institutions du fait de leurs activités, y compris les conséquences imprévues du financement.

1 Pour plus d'information sur le sondage aux membres d'AFI, prière de voir l'annexe 1.

2 Ces membres d'AFI représentent le 14 pourcents du total d'adhérents d'AFI.

INTRODUCTION

Quand « les gilets jaunes » ont investi les rues de la France fin 2018, les protestations violentes ont pris par surprise le gouvernement français, autant que le reste du monde. L'agitation a été initiée par l'annonce d'une taxe sur les carburants visant à réduire les émissions de carbone - pour beaucoup, une étape raisonnable par un pays à la pointe de l'action climatique.

Une grande partie de la population à faibles revenus en France a considéré cette augmentation comme étant disproportionnellement pesante. Les protestations se sont depuis transformées en mouvements sociaux, ralentissant la croissance économique et déstabilisant le gouvernement. S'il y a une leçon à tirer de l'expérience française, c'est que les politiques pour l'action climatique ne peuvent jamais ignorer les intérêts de ceux qui se trouvent au bas de la pyramide économique.

Il en résulte que l'action climatique dans les pays en voie de développement exige des mesures différentes de celles visant le monde développé émetteur de carbone, comme c'est le cas de la France. Plusieurs pays représentés dans le réseau AFI sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques. Par exemple, aux Fidji le cyclone tropical Winston a détruit un tiers du PIB du pays en 2016 et, en mars 2019, le cyclone Idai (le plus fort jamais observé dans l'hémisphère Sud) a affecté le Mozambique, le Malawi et le Zimbabwe laissant plus de mille morts dans son sillage.

Les institutions membres d'AFI ont adopté un éventail de politiques et de réglementations visant à l'atténuation des impacts du changement climatique et au développement de la résilience. La plupart des efforts globaux se concentrent sur l'expansion de la finance verte au moyen des marchés boursiers et du financement de projets à grande échelle, ce qui a amené certaines institutions membres d'AFI à incorporer aussi cette perspective.

En « réduisant l'échelle » de la finance verte pour y inclure aussi bien les personnes à faible revenu que les MPME, les membres d'AFI commencent à engager activement ceux qui non seulement ressentent les effets du changement climatique le plus intensément, mais ceux ayant également le plus à gagner des efforts de mitigation et de résilience en matière de climat. En vue de la menace existentielle posée par le changement climatique aux pays en voie de développement, ces politiques ne semblent pas optionnelles mais plutôt indispensables.

La finance verte et inclusive pour l'action climatique représente un secteur de politique en pleine évolution. Ce rapport fait le recensement de l'état actuel de la pratique dans le réseau AFI et les stratégies, les politiques et les réglementations nationales qui commencent à guider la transition vers des économies à faible contenu en carbone, et à développer de la résilience face au changement climatique. En partant par des assurances contre les risques climatiques jusqu'aux programmes de prêt pour les technologies et les produits verts, ces efforts font partie des quatre piliers politiques clé de la finance verte et inclusive : Provision, Promotion, Protection et Prévention.



Les gilets jaunes protestant contre l'impôt sur les carburants, le gouvernement et le président français Macron, brandissant des drapeaux français aux Champs-Élysées, Paris, France.

L'INCLUSION FINANCIÈRE ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : LES RAPPORTS

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ACCENTUE LA PAUVRETÉ

Il existe d'abondantes preuves établissant l'impact disproportionné du changement climatique sur les populations pauvres et vulnérables.³ Ceux qui habitent les basses terres côtières ou les régions agricoles marginales dans des pays en voie de développement⁴ sont les plus affectés par les désastres climatiques de court terme, tels que les inondations, les sécheresses et les ondes de tempêtes. Ils sont aussi les plus susceptibles aux effets de long terme, tels que la hausse du niveau de la mer et l'érosion côtière.⁵

À travers de divers mécanismes, le changement climatique approfondit la précarité dans les pays du monde entier, menaçant d'entraîner quelque 100 millions de personnes dans la pauvreté d'ici 2030.⁶

Ce que l'on ne comprend toujours pas bien c'est comment ces impacts se combinent et interagissent pour intensifier la pression sur les populations à faible revenu.⁷

Dans un climat changeant, les personnes qui dépendent de l'agriculture et des ressources naturelles pour subsister sont de plus en plus déplacés par des inondations, des vagues de chaleur et des feux de végétation plus fréquents et intenses liés au changement climatique.

En 2017, les inondations ont affecté environ 41 millions de personnes en Asie du Sud, alors que presque 892 000 faisaient face à des déplacements internes liés à la sécheresse en Afrique de l'Est.⁸

Ceux qui ne sont pas encore déplacés de chez eux sont toujours en danger de perdre leurs propriétés et leur bétail en raison des désastres liés au changement climatique, et ils manquent souvent d'accès aux services publics qui facilitent le recouvrement. Les événements météorologiques extrêmes peuvent également provoquer des flambées des prix des denrées alimentaires affectant les plus pauvres.⁹

Les effets du changement climatique sur la santé peuvent compromettre davantage les populations à faibles revenus et vulnérables. Les événements extrêmes, aussi bien que les changements plus graduels du climat, comme c'est le cas de la température et des précipitations, peuvent mener aux épidémies de maladies vectorielles et hydriques. Le changement climatique aura probablement comme conséquence de fortes hausses des cas de paludisme, une maladie qui tue déjà 400 000 personnes chaque année (les enfants en Afrique de moins de cinq ans sont particulièrement vulnérables).¹⁰

Ces effets se cumulent avec les questions d'hygiène et la maladie diarrhéique, qui devient plus commune quand le changement climatique rend l'eau potable insuffisante.¹¹ Il a été estimé que le changement climatique pourrait causer 250 000 décès additionnels par an entre 2030 et 2050¹² et produire des coûts directs de santé d'entre US\$2 et \$4 milliards par an d'ici 2030.¹³

Le changement climatique et les événements climatiques désastreux peuvent également aggraver l'impact socio-économique¹⁴ sur les pauvres, en cas de perte de travail par exemple. La population des pays en voie de développement dépend souvent fortement des MPME pour trouver de l'emploi, et elles possèdent à leur tour une moindre capacité de résistance face aux chocs financiers.¹⁵ Les pertes de travail liées au climat peuvent également mettre davantage de pression sur les gouvernements, déjà affaiblis par la crise, pour fournir des biens et des services publics ce qui augmente le risque d'instabilité politique.

FINANCE VERTE ET INCLUSIVE

POLITIQUES ET
RÉGULATION DU
SECTEUR FINANCIER



VISANT LES
PERSONNES ET
LES MPME



DÉVELOPPANT LA
RÉSILIENCE ET
FACILITANT LA
MITIGATION



3 Agyeman et al., 2003; Derman, 2014; Karim and Noy, 2014.

4 Barbier and Hochard, 2018; IPCC 2014; Hallegatte et al., 2017.

5 IPCC, 2014; WBG, 2016; Barbier & Hochard, 2018.

6 WBG, 2016; Barbier and Hochard, 2018.

7 O'Neal, 2014; Price, 2017.

8 WMO, 2018.

9 Hallegatte et al., 2016.

10 OMS, 2018.

11 Ibid.

12 OMS, 2014.

13 OMS, 2018.

14 National Research Council, 2013.

15 Schaer and Kuruppu, 2018.

L'INCLUSION FINANCIÈRE ACCROÎT LA RÉSILIENCE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Si le changement climatique approfondit la pauvreté, une recherche considérable prouve que l'inclusion financière peut développer la résilience des personnes,¹⁶ soit face à un événement soudain et extrême de climat, ou aux effets progressifs du changement des modèles de précipitation, de l'élévation du niveau côtier ou de l'intrusion d'eau salée. L'épargne, le crédit, l'assurance, les virements d'argent et les nouveaux canaux numériques de distribution peuvent tous fournir un appui essentiel pour faire face à la gestion de ces nouvelles réalités environnementales.

Puisque la plupart des adultes ont accès à un téléphone portable, les services financiers numériques ont le potentiel d'atteindre plus de personnes non bancarisées, notamment les femmes, les pauvres et ceux qui habitent dans des secteurs ruraux.¹⁷ Les comptes d'argent mobile permettent aux populations marginalisées de recevoir des transferts en espèces après des désastres, et fournissent un canal rapide, ciblé et à coût modéré pour venir en aide aux communautés affectées.¹⁸

ÉPARGNE

Des taux d'épargne plus élevés peuvent aider à lisser les consommations après des chocs inattendus et à résister à la pression des augmentations progressives des prix.¹⁹ Il est estimé qu'au Guatemala, en Mauritanie, en Angola, au Pérou, au Gabon, au Maroc, en Zambie, en Colombie, à la République de Kirghiz, à la République Démocratique du Congo, en Mongolie, au Niger et au Salvador, rien qu'en améliorant les niveaux d'épargne on pourrait réduire les impacts du changement climatique sur la qualité de vie de 4,5 à 7,6 pourcent.²⁰



Fermière plantant du riz au Malawi

Les comptes d'épargne dans des institutions financières fournissent la plus grande résilience, plus que l'épargne informelle sous forme de bétail ou de logement²¹ dans la mesure où elle permet aux pauvres de diversifier les risques, d'accéder au crédit et d'accélérer la récupération et la reconstruction. Des fermiers disposant de comptes d'épargne au Malawi, par exemple, ont augmenté de 13 pourcent leurs investissements dans des intrants agricoles et de 21 pourcent dans la production agricole.²²

CRÉDIT

Si les ménages pauvres ne disposent souvent pas des moyens pour aborder le coût initial des technologies à faible contenu en carbone, ou d'autres investissements protégeant contre les impacts soudains et progressifs du changement climatique, l'accès au crédit peut étaler ces dépenses dans le temps. Par exemple, le fait d'octroyer des crédits aux petits exploitants leur permet d'investir dans des intrants agricoles augmentant la résilience, tels que les graines améliorées, l'irrigation, les engrais et les pesticides.

Des conditions de déboursements et de remboursement des prêts conçus en fonction du cash flow saisonnier peuvent permettre aux fermiers d'épargner entre les cycles de moisson et d'ensemencement et, finalement, d'augmenter le rendement agricole et le revenu, en se protégeant contre les risques de futures sécheresses, d'inondations ou d'autres impacts adverses du climat.²³

ASSURANCE

L'assurance paramétrique ou l'assurance fondée sur les indices météorologiques pour les agriculteurs, et la microassurance pour ceux qui ne disposent pas d'assurance traditionnelle, fournissent de la protection contre des événements météorologiques extrêmes et la volatilité.²⁴ Pour les petits exploitants, l'assurance fournit la sécurité nécessaire pour faire le genre d'investissements et le choix de productions qui augmentent la productivité agricole. C'est qui s'est produit au Ghana où la provision d'assurance fondée sur les indices pluviométriques a incité des fermiers à réaliser des investissements plus importants qui ont augmenté les bénéfices.²⁵

16 IPA, 2017.

17 Demircuc-Kunt et al., 2015.

18 GSMA, 2014.

19 IPA, 2017.

20 Hallegatte et al., 2017.

21 Hallegatte et al., 2017.

22 Brune et al., 2015.

23 IPA, 2017.

24 The Geneva Association, 2018.

25 Karlan et al., 2014.

SERVICES FINANCIERS NUMÉRIQUES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans le monde entier les services financiers numériques aident à la mitigation et l'adaptation au climat en changeant la manière dont les produits et services sont distribués. Une nouvelle gamme de modèles commerciaux est en train de démontrer la puissance transformative de l'inclusion financière numérique pour atteindre pour la première fois les communautés mal desservies, visant à rendre l'action climatique plus inclusive et à réaliser les objectifs de développement durable (ODD ; SDG en anglais).

Par exemple, les modèles de paiement à l'utilisation (PAYG, pay as you go, en anglais) pour l'éclairage solaire et d'autres services publics, facilités par l'argent mobile, ont évité 28,6 millions de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre et amélioré la santé des utilisateurs des systèmes solaires autonomes.²⁶ La Banque Mondiale estime que 130 millions d'installations solaires domestiques ont été vendues jusqu'à présent, et les faits indiquent que les services solaires du genre PAYG favorisent l'inclusion financière, particulièrement dans des secteurs ruraux.

Aux Fidji et dans les Philippines, des paiements sociaux post-catastrophe ont été distribués par l'intermédiaire de l'argent mobile aux affectés par des cyclones et des ouragans. Employer de l'argent mobile permet de réduire le coût de distribution, atteindre plus de monde et augmenter la transparence, ce qui peut à son tour éviter la corruption.

Les nouveaux modèles innovants d'assurance fondés sur les index ont introduit les déboursments automatiques par l'intermédiaire de l'argent mobile en utilisant des données de sources multiples, offrant des primes moins coûteuses et des paiements des réclamations

plus simples. Ces modèles commerciaux permettent l'expansion de l'assurance agricole, alors que les modèles qui se servent du crédit de recharge mobile prépayé pour régler des primes d'assurance maladie de base a beaucoup aidé aux gens à accéder à l'assurance maladie pour la première fois.

Dans les pays développés, les banques centrales s'intéressent à l'utilisation des systèmes numériques de paiement dans des buts environnementaux. Par exemple, la banque centrale néerlandaise a entrepris une étude pour mesurer l'impact de ses instruments de paiement sur l'environnement et a pu constater que les impacts des transactions des cartes de débit au Pays Bas sont relativement modestes sur l'environnement comparées à ceux des paiements en espèces.²⁷

Un autre exemple récent est celui de l'utilisation de « sandbox » réglementaires pour faire des tests normatifs aux innovations numériques pour la finance verte. En octobre 2018, l'autorité britannique de conduite financière (FCA) a lancé le défi FinTech vert (Green FinTech Challenge) pour appuyer les entreprises développant des produits et services innovants, comprenant les essais en temps réel dans des sandbox de régulation. En 2018, la Reserve Bank of Fiji a esquissé les objectifs principaux pour son sandbox de régulation, comprenant l'identification des obstacles aux finances durables et à l'introduction de services financiers numériques.

26 World Bank Group. Janvier 2018. "Off-Grid Solar Market Trends Report 2018". Disponible à : https://www.lightingglobal.org/wp-content/uploads/2018/02/2018_Off_Grid_Solar_Market_Trends_Report_Summary.pdf

27 De Nederlandsche Bank. Octobre 2017. "Evaluating the environmental impact of debit card payments", DNB Working Paper No. 574. Disponible à : https://www.dnb.nl/binaries/Working_574_tcm46-364326.pdf

LES TECHNOLOGIES VERTES AIDENT À ATTÉNUER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET À RÉDUIRE LA PAUVRETÉ

L'inclusion financière ne se limite pas à aider les populations à faible revenu à développer de la résilience ; elle peut également augmenter l'accès aux technologies vertes qui aident à atténuer le changement climatique. Cependant, le coût de ces technologies les met souvent hors de portée des pauvres et des MPME. Le financement solidaire peut aider, et les banques centrales et les régulateurs ont adopté un éventail de politiques pour augmenter l'accès aux technologies vertes et pour inclure les pauvres dans la transition vers des économies à faibles émissions en carbone.

ÉNERGIE RENOUVELABLE

Les coûts élevés et les incitatifs limités pour la desserte des régions rurales éloignées ont laissé les communautés autour du monde sans accès aux réseaux électriques de grande échelle. Cependant, les systèmes d'énergie renouvelable, soit les systèmes solaires autonomes ou les systèmes solaires combinés avec des mini-systèmes hydroélectriques ou des batteries, peuvent fournir de l'électricité à des prix relativement peu onéreux aux secteurs déconnectés.²⁸

Ces systèmes peuvent également faciliter d'autres technologies, telles que les pompes à eau solaires pour remplacer les générateurs diesel qui sont intensifs en émissions en augmentant ainsi les revenus.²⁹ Il y a plusieurs obstacles financiers à la diffusion des micro-réseaux ; en partant des frais initiaux élevés jusqu'aux craintes des banques au sujet des prêts impayés. Au Bangladesh, ces défis ont été abordés avec des programmes permettant aux utilisateurs de payer l'équipement solaire au moyen de versements échelonnés.³⁰

L'argent mobile a joué un rôle important en permettant des paiements pour l'utilisation des services solaires autonomes, généralement connus sous le nom de systèmes de paiement selon l'utilisation (PAYG en anglais), qui sont devenus populaires dans les pays en voie de développement.

FOURNEAUX PLUS PROPRES

Des fourneaux plus propres ont le potentiel significatif de faciliter la transition vers des économies à faibles émissions en carbone. Remplacer les fourneaux traditionnels par des modèles plus efficaces ou assistés par des ventilateurs réduirait le nombre de décès prématurés attribués à la pollution atmosphérique - actuellement environ sept millions par an - et profiterait aux écosystèmes et aux moyens de subsistance en réduisant la dépendance à l'énergie de la biomasse. Les fourneaux plus propres ont le potentiel d'atténuer le changement climatique en réduisant les émissions globales de CO₂ de 2,3 pourcents.³¹

Malheureusement, les populations à faibles revenus manquent souvent d'accès au financement pour l'acquisition de fourneaux améliorés ou avancés, et les banques peuvent être peu disposées à accorder des prêts aux personnes à faible revenu manquant d'historique de crédit. Certains ont proposé que les banques travaillent plus directement avec les fabricants, les distributeurs et d'autres parties prenantes dans la chaîne de valeur des fourneaux pour en augmenter la production et la liquidité, ce qui multiplierait finalement l'accès aux technologies plus propres.³²

28 IEG, 2008.

29 Warren, 2018.

30 Yee, 2016.

31 Lacey et al., 2017; WBG, 2014.

32 Hewitt et al., 2018.



Une famille dans leur maison d'adobe à côté d'un parc éolien à Kutubdia, Bangladesh

STRATÉGIES ET POLITIQUES POUR LA FINANCE VERTE ET INCLUSIVE

ÉTABLIR LE RAPPORT ENTRE L'INCLUSION FINANCIÈRE ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES SECTEURS FINANCIERS STRATÉGIQUES

La finance verte et inclusive est une politique nouvelle et en pleine évolution, et les régulateurs financiers dans le réseau AFI ont commencé à agir, souvent très rapidement, au moyen de stratégies, politiques et réglementations qui aident à atténuer, et à développer la résilience face aux impacts du changement climatique dans leurs pays respectifs. Dans le but de comprendre l'échelle et la portée de ces efforts, AFI a mené une enquête auprès de ses membres en 2018 en demandant aux régulateurs financiers pourquoi travaillent-ils sur le changement climatique, comment ont-ils intégré les enjeux climatiques dans leurs politiques nationales d'inclusion financière et dans d'autres stratégies sectorielles, et comment collaborent-ils avec les agences ou institutions nationales.³³

La grande majorité de répondants du sondage pense que le changement climatique représente un problème pour leur pays, engendrant des coûts élevés pour les populations à faible revenu et vulnérables. Plus de 90 pourcents ont indiqué qu'ils prennent déjà des mesures à cet égard ou qu'ils ont des plans pour aborder ce problème. Pour la plupart, ceci reflète que leurs institutions ont été mandatées pour la promotion du développement économique dans leurs pays, et que le changement climatique, constituant une menace pour ce développement, est devenu une préoccupation des banques centrales.

Certains ont exprimé des inquiétudes du fait que, dans des cas extrêmes, le changement climatique pourrait nuire à la stabilité financière et que les régulateurs devraient intervenir pour empêcher les perturbations.

Il existe une tendance croissante dans le réseau AFI reliant l'inclusion financière au changement climatique au niveau stratégique national, soit dans les Stratégies Nationales d'Inclusion Financière (SNIF) ou dans d'autres stratégies du secteur financier (voir Tableau 1). Plus de 75 pourcents des 19 pays³⁴ compris dans l'enquête aux membres d'AFI au sujet de la finance verte et inclusive ont **explicitement associé le changement climatique à l'inclusion financière** dans les stratégies des secteurs financiers nationaux. Trois de ces membres d'AFI – les banques centrales des Fidji, du Rwanda et de la Jordanie – établissent un lien explicite entre le changement climatique et l'inclusion financière dans leurs SNIF, alors que la banque centrale d'Égypte prépare actuellement une SNIF et évalue la possibilité de faire du changement climatique un pilier du cadre.

Le plan stratégique d'inclusion financière nationale des Fidji, 2016-2020 met en relief l'importance des politiques d'inclusion financière dans la mitigation et le développement de la résilience au changement climatique. Le Plan demande à la **Reserve Bank of Fiji** « d'appuyer le développement des services et produits financiers verts pour les personnes, les foyers et les MPME dans le but de réduire les impacts négatifs ou de fournir des avantages environnementaux. »

33 Pour plus d'information sur le sondage aux membres d'AFI, prière de voir l'annexe 1.

34 Ces membres d'AFI représentent le 14 pourcents du total d'adhérents d'AFI.

TABLEAU 1 : LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES SNIF ET AUTRES STRATÉGIES DU SECTEUR FINANCIER

	PAYS	LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EST EXPLICITEMENT INTÉGRÉ DANS LA SNIF	LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EST IMPLICITEMENT INTÉGRÉ DANS LA SNIF	D'AUTRES STRATÉGIES DU SECTEUR FINANCIER ASSOCIENT L'INCLUSION FINANCIÈRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
1	Arménie	✓ prévu	✓	
2	Bangladesh			✓
3	Égypte	✓ prévu		
4	Fidji	✓		✓ prévu
5	Jordanie	✓		
6	Maroc		✓	✓
7	Népal			✓
8	Nigeria			✓
9	Philippines		✓	
10	Rwanda	✓		
11	Tanzanie		✓	
12	Vanuatu		✓	

La **Bangladesh Bank** a été le premier régulateur du secteur financier dans le réseau AFI à établir un rapport direct entre l'inclusion financière et le changement climatique, et ce lien s'est renforcé depuis plus de dix ans. Dans son premier plan stratégique (2010-2014), la banque a établi une connexion entre l'inclusion financière et le changement climatique en se concentrant sur les besoins de l'agriculture et des PME. Dans le deuxième plan stratégique (2015-2019), elle a renforcé ce lien par « la promotion du financement socialement responsable, inclusif et respectueux de l'environnement pour garantir le développement durable. »

Ces actions additionnelles et plus concrètes ont été entreprises dans l'esprit de fournir du soutien politique à la promotion du financement durable de l'agriculture, ce qui exige le développement d'une gestion des risques environnementaux et sociaux (ESRM en anglais) pour les banques et les institutions financières. La **National Bank of Rwanda** a récemment mené à bien sa SNIF et y a explicitement inclus les impacts du changement climatique. Spécifiquement, il y est expliqué comment le risque du climat rend le revenu agricole plus volatil, et la façon dont l'assurance agricole et la microassurance pourraient aider à mitiger les risques des fermiers et faciliter leur accès au crédit. La **Central Bank of Jordan** a promulgué le Plan d'Action pour la Microfinance faisant partie d'un des piliers principaux de sa stratégie d'inclusion financière nationale 2018-2020. Ce plan comporte un intérêt accru au sujet de la finance verte, et en particulier pour les entreprises micro et petites, qui représentent plus de 99 pourcents de toutes les entreprises du pays.

D'autres pays ont établi des rapports plus implicites ou indirects avec le changement climatique dans leurs SNIF. Par exemple, l'un des objectifs de la SNIF du Vanuatu adopte les réglementations, les produits et les services pour aider les MPME, dont la **Reserve Bank of Vanuatu** a indiqué qu'ils se traduiront par de la résilience face aux impacts du changement climatique. La SNIF des **Philippines** ne cite pas de façon spécifique le changement climatique, mais identifie ceux qui vivent dans des secteurs très vulnérables, tels que les villes côtières, comme étant une population cible. Étant donné que cette population est susceptible également d'être financièrement exclue, la SNIF aidera à renforcer leur résilience face aux impacts potentiellement négatifs du climat. La SNIF de la **Tanzanie** vise à aborder l'inégalité de genre d'une manière qui pourrait également être utile pour aborder le changement climatique, étant donné que les femmes tendent à être particulièrement vulnérables aux impacts du réchauffement climatique.

La SNIF du **Maroc** aborde le changement climatique de façon implicite, principalement au moyen de l'assurance inclusive, telle que la microassurance et l'assurance agricole pour la population vulnérable. Finalement, l'**Arménie** a incorporé l'assurance agricole dans sa SNIF, laquelle aborderait les pertes dues aux catastrophes d'origine météorologique. Le lien entre l'inclusion financière et le changement climatique est donc clair pour toutes les parties prenantes sans être nécessairement mentionné explicitement.

Quelques pays ont connecté l'inclusion financière et le changement climatique dans d'autres stratégies financières nationales. La feuille de route nationale du **Maroc** pour l'alignement de son secteur financier avec le développement durable, établit une vision stratégique comprenant la gouvernance fondée sur les risques, pour aborder les risques sociaux et environnementaux, et des produits et services financiers durables, et l'inclusion financière comme moteur du développement durable.

Au **Nigeria**, le principe 5 des Principes Durables des Opérations Bancaires incorpore l'inclusion financière, alors que d'autres comprennent la gestion des risques environnementaux et sociaux, la gouvernance environnementale et sociale et l'empreinte sociale et environnementale des fournisseurs de services financiers.

La **Reserve Bank of Fiji** rédige actuellement une feuille de route pour la finance durable qui inclura tous les acteurs du secteur financier. Elle vise à renforcer la résilience et la compétitivité des institutions financières du pays en facilitant leur croissance et développement durables au moyen d'une meilleure gestion des risques, et en proposant des produits et services innovants, respectueux de l'environnement et socialement responsables. Un objectif clé de la feuille de route du Fidji sera l'alignement des stratégies nationales pour l'inclusion financière, le changement climatique, la conservation environnementale, l'inclusion sociale et le développement économique.

Le fait d'établir un lien entre le changement climatique et l'inclusion financière dans les stratégies nationales est important, et les institutions membres d'AFI ont déjà adopté un éventail de politiques pour traduire ces stratégies en actions concrètes, concentrées autour de quatre piliers clé.



Une ouvrière d'une plantation de thé à Kinihira, Rwanda

LE CADRE 4P DE LA FINANCE VERTE ET INCLUSIVE : PROVISION, PROMOTION, PROTECTION ET PRÉVENTION

Les régulateurs financiers ont adopté une diversité d'approches, et ont constaté qu'il ne faut pas nécessairement réinventer la roue. Très souvent, des technologies et des instruments de politique existants pour les personnes à faibles revenus et les MPME peuvent être raffinés et réorientés avec un objectif « vert ». Ceci permet aux décideurs d'agir rapidement tout en prenant le temps de préparer le terrain pour des politiques plus innovantes qui peuvent exiger plus d'élaborations.

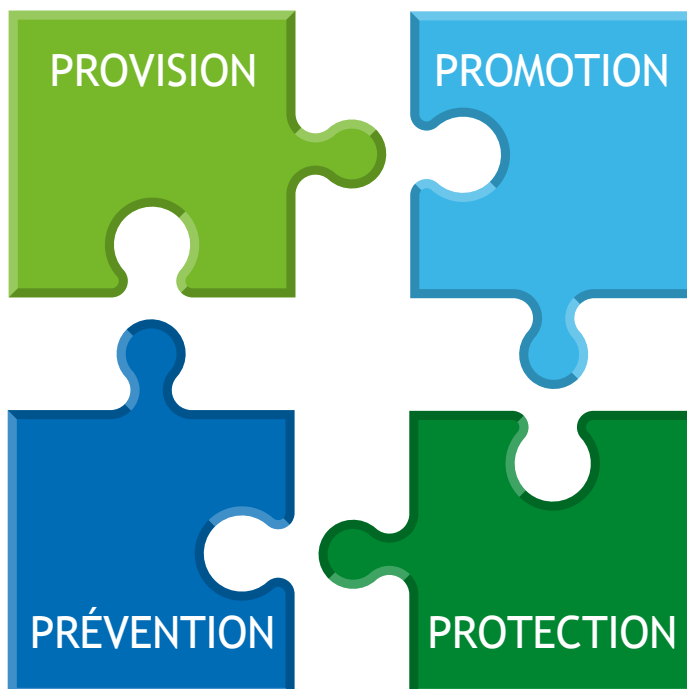
Ces politiques sont présentées ici dans un cadre simple classé par catégorie au moyen des 4P de la finance verte et inclusive : **Provision, Promotion, Protection et Prévention**. Toutes les politiques contenues dans les 4P visent soit à catalyser les services financiers du secteur privé, soit à utiliser l'infrastructure financière pour le déploiement de la finance pour l'action climatique. Si les frontières entre ces quatre catégories ne sont pas bien définies et sont parfois floues, le but du cadre est de fournir aux régulateurs financiers une méthode intuitive pour penser à la gamme complète de mesures politiques qu'ils peuvent mettre en œuvre pour la finance verte et inclusive.



Les politiques de **PROVISION** aident les gouvernements à veiller à ce que les services financiers soient livrés aux bénéficiaires qualifiés, soit directement par le gouvernement lui-même ou par le secteur privé pour s'acquitter d'un mandat du gouvernement.



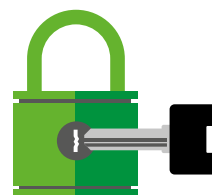
Les politiques de **PROMOTION** permettent aux gouvernements de créer des incitatifs pour que le secteur privé offre des services financiers aux bénéficiaires éligibles.



Les politiques de **PRÉVENTION** visent à éviter des résultats indésirables plutôt que de les aborder après coup.



Les politiques de **PROTECTION** réduisent le risque financier en « socialisant » les pertes potentielles par le biais de l'assurance ou des paiements sociaux, ou en permettant exceptionnellement aux gens d'accéder à leurs actifs.





Les politiques de provision aident les gouvernements à veiller à ce que les services financiers soient livrés aux bénéficiaires qualifiés, soit directement par le gouvernement lui-même ou par le secteur privé pour s'acquitter d'un mandat du gouvernement.

Pour les décisionnaires, la fourniture de services financiers pour l'action climatique a plusieurs caractéristiques attrayantes : (i) elle met en relief l'engagement des autorités envers l'action climatique, (ii) elle semble facile à mettre en œuvre, (iii) elle promet des effets rapides et (iv) sa mise en œuvre est simple à vérifier.

QUOTAS DE PRÊT

Les prêts obligatoires au moyen de quotas sont sans discussion l'intervention la plus directe. Les quotas de prêt exigent l'attribution d'un pourcentage spécifique d'un portefeuille de crédit bancaire à une fin particulière. Un exemple clair de cette approche est celle de la **Bangladesh Bank**, qui en 2014 a introduit une cible normative pour les déboursements annuels en matière de finance verte.

Grâce à son expérience dans la mise en œuvre de cibles normatives pour la PME et le financement agricole,

la banque centrale a fixé une cible minimale pour la finance verte directe de 5 pourcents des prêts octroyés/ investissements de la part des banques et institutions financières. D'autres institutions ont utilisé les prêts dirigés à des fins semblables. La **Nepal Rastra Bank** a établi des secteurs prioritaires pour les prêts et a enjoint toutes les banques commerciales à consacrer au moins 10 pourcents de leurs portefeuilles à l'énergie verte, telle que l'hydroélectricité et d'autres projets. Finalement, la **Reserve Bank of Fiji** a établi un ratio de prêts d'énergies renouvelables en 2012 qui a exigé des banques commerciales de maintenir 2 pourcents des dépôts et des passifs semblables pour des prêts d'énergie renouvelable. Cependant, ceci ne sanctionne pas actuellement les banques qui ne respectent pas cette disposition.

LE REFINANCEMENT DES PRÊTS VERTS

Les mécanismes de refinancement pour la finance verte proposent principalement des crédits subsidiés aux banques commerciales pour octroyer à leur tour des prêts à usage spécifique ou bien pour un ensemble de produits. Le crédit est accordé avec des termes préférentiels, mais les banques commerciales prennent des décisions par elles-mêmes et en supportent les risques. Plusieurs pays ont présenté des programmes qui pourraient aider les personnes et les MPME à financer des solutions à faibles émissions de carbone. Par exemple, le programme d'avances à moyen terme de la **Central Bank of Jordan** aux banques agréées accorde des prêts subsidiés pour les neuf secteurs considérés comme essentiels pour le développement, y compris l'énergie renouvelable et l'agriculture. La **Bangladesh Bank** a également employé des mécanismes de refinancement pour favoriser les technologies à faible teneur en carbone, en accordant des crédits subventionnés pour l'énergie solaire, le biogaz et les projets de gestion de déchets.



Petit réservoir d'eau pour l'énergie hydroélectrique, Népal

Pendant la dernière décennie, les ressources, les produits verts et la portée du mécanisme se sont répandus au point que quatre systèmes distincts prennent désormais en charge 50 produits dans 11 catégories.

La **State Bank of Pakistan** a également présenté un schéma de refinancement qui apporte des fonds aux banques commerciales pour qu'elles proposent des prêts subventionnés pour des projets d'énergie renouvelable pouvant générer jusqu'à 50 mégawatts. La **Nepal Rastra Bank** offre des mécanismes de refinancement pour que les banques accordent des prêts subventionnés (entre US\$1 700 et US\$2 700) afin que les consommateurs puissent acheter un éventail de technologies vertes, tels que des systèmes solaires résidentiels, des cuisinières solaires, des séchoirs, des pompes à eau, des installations de biogaz, des fourneaux propres et des pousse-pousse électriques. Finalement, en Arménie, le German-Armenia Fund (GAF) fondé par la **Central Bank of Armenia**³⁵ fournit un financement à plus long terme en monnaie locale aux institutions financières pour qu'elles accordent des prêts aux secteurs clé, tels que l'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable.

REFINANÇER LA RÉCUPÉRATION ET LA RECONSTRUCTION

Les mécanismes et les schémas de refinancement non seulement encouragent les prêts verts ; ils peuvent également être employés pour appuyer la récupération et la reconstruction à la suite d'événements climatiques extrêmes. Par exemple, la **Nepal Rastra Bank** offre des mécanismes de refinancement pour des prêts subventionnés d'environ US\$9 000 pour la reconstruction après des inondations et des incendies, modélisés sur un programme de soutien pour la récupération et la reconstruction après des tremblements de terre.

Le **Disaster Reconstruction Credit Facility** du Vanuatu a été développé par la Reserve Bank of Vanuatu pour aider les entreprises affectées par le cyclone tropical Pam au moyen de prêts concessionnels aux banques commerciales. Dans le cadre du mécanisme, les banques commerciales peuvent accéder à des fonds au taux d'intérêt d'1 pourcent pour prêter aux entreprises à un taux plafonné à 5 pourcents. Le fonds a été créé initialement avec US\$4,5 millions et accorde des prêts individuels allant jusqu'à US\$270 000 et pouvant être reconduits jusqu'à cinq ans. Le fonds a été conçu pour opérer pendant six mois après le cyclone Pam mais il est entendu qu'il pourrait rouvrir à la suite d'un autre désastre naturel.

Un autre exemple est celui du **Natural Disaster Rehabilitation Facility** aux Fidji qui est un programme de résilience et d'adaptation face au climat auquel les entreprises et les propriétaires affectés peuvent demander du financement pour remplacer des stocks endommagés, la perte des ventes, y compris le fonds de roulement ; réparer ou remplacer des installations, de l'équipement et des machines abîmés ; reconstruire les bâtiments endommagés, y compris les resorts et les hôtels, et remplacer les véhicules de travail. Les entreprises peuvent demander du financement jusqu'à l'équivalent d'US\$235 000 à un taux d'intérêt maximal de 5 pourcents par an, alors que les propriétaires d'une maison pourraient solliciter jusqu'à l'équivalent d'US\$2 350 à un taux

d'intérêt maximal de 4,5 pourcents par an. Ce service était disponible dans toutes les banques commerciales, la Fiji Development Bank et les établissements de crédit autorisés.

LES DÉFIS DES POLITIQUES DE PROVISION

Si les politiques de provision signalent un engagement avec l'action climatique et elles sont comparativement faciles à suivre, elles peuvent tomber en deçà à des attentes publiques et leur mise en œuvre est susceptible de présenter des défis.

Par exemple :

- > Les bénéficiaires, comment sont-ils définis ? Qu'est qui est « renouvelable » ou « vert » et comment peuvent des décideurs veiller à ce que les règles incorporent de nouveaux produits innovateurs ?
- > Comment peut-on distinguer l'adaptation au changement climatique et le développement économique en général ?
- > Les promotions et les primes pour le personnel des prêteurs devraient-elles être liées à l'aboutissement des programmes de prêts verts ?
- > Comment le système peut-il éviter d'être manipulé, altéré ou abusé ?

Étant donné ces inconvénients et défis, les décideurs pourraient commencer par les politiques de provision et graduellement opérer la transition au deuxième « P ».

³⁵ Les programmes de prêts de GAF sont financés par le gouvernement de la République de l'Arménie, le KfW Bankengruppe, la Banque Mondiale, l'Asian Development Bank et de la Banque Européenne d'Investissement.



Tour d'avertissement de Tsunamis, îles du Pacifiques

DÉFINIR LA FINANCE VERTE

Seulement quelques membres d'AFI ayant répondu à l'enquête sur la finance verte et inclusive disposent d'une définition ou d'une typologie légale de la finance verte.

La **Bangladesh Bank** a publié une liste exhaustive de 52 produits et initiatives classées sous huit catégories qui sont éligibles pour la finance verte. Cette liste a été complétée avec une méthodologie de développement/innovation de produits permettant aux banques et aux institutions financières d'évaluer la rentabilité et la faisabilité environnementale et sociale, et le risque associé aux produits et initiatives de la finance verte.

La **Fédération des Banques du Brésil (FEBRABAN)** a développé une méthodologie pour évaluer la finance verte et elle ne prend en considération que les investissements conformes aux politiques générales et aux engagements volontaires, et qui ont été analysés à fond au moyen de la méthode Environmental, Social and Governance (ESG), et des critères environnementaux des secteurs pertinents.

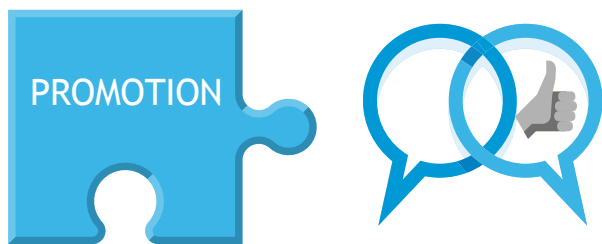
La **People's Bank of China** définit la politique de la finance verte comme étant

« une série de politiques et de dispositifs institutionnels pour attirer des investissements privés de capital dans les industries vertes telles que la protection de l'environnement, la conservation de l'énergie et les énergies propres au moyen de services financiers tels que des prêts, des fonds d'investissement privés, des obligations, des actions et de l'assurance. »

Cette définition est complétée par un catalogue de projets verts qui comprend l'économie énergétique, la prévention et le contrôle de la pollution, la conservation et le recyclage des ressources, le transport non polluant, l'énergie propre et la protection écologique.³⁶

³⁶ L'Enquête UNEP. 2016. "Definitions and Concepts : Background Note". Disponible à : http://unepinquiry.org/wp-content/uploads/2016/09/1_Definitions_and_Concepts.pdf





Les politiques de promotion permettent aux gouvernements de créer des incitatifs pour que le secteur privé offre des services financiers aux bénéficiaires éligibles.

Au lieu d'assurer la provision directe de fonds, cet ensemble d'options de politiques opère à travers les marchés pour l'identification décentralisée d'un plus grand nombre de bénéficiaires qualifiés. Un avantage des politiques de promotion est que les approches innovatrices au développement de la résilience face au changement climatique ou qui facilitent l'accès aux technologies vertes peuvent être mises en œuvre sans changer les règles régissant l'attribution des prêts ou de ressources. D'ailleurs, pour la plupart des politiques de promotion, le prêteur assume les risques et est par conséquent fortement motivé à choisir les projets soigneusement. Avec les prêts obligatoires, cette motivation est diluée par la nécessité de satisfaire la directive quantitative des autorités.

INFLUENCE MORALE

Les banques centrales ont à leur disposition une façon de promouvoir des politiques sans avoir à intervenir légalement. Il s'agit de l'influence morale. L'influence morale se sert de l'utilisation stratégique de la persuasion et du plaidoyer pour encourager les institutions financières à financer des technologies intelligentes face au climat. Aux Philippines, la **Bangko Sentral ng Pilipinas (BSP)** a fait appel aux banques commerciales pour qu'elles reconnaissent le bien-fondé économique des prêts verts, donnant ainsi un signal au secteur privé que la finance verte est un bien public pouvant se révéler bénéfique aussi

bien pour la rentabilité de l'institution que pour la société comme un tout.

AUGMENTER LA SENSIBILISATION ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

La **BSP** a cherché une autre façon de remplir les lacunes de connaissance en ce qui concerne les prêts et les investissements verts des banques commerciales et d'autres institutions financières, en commençant par les activités de renforcement des capacités. La BSP a organisé une formation pour la haute direction et les directeurs de gestion des risques des banques, pour accroître leur sensibilisation et conscience au sujet des instruments et principes ESRM. Pour la BSP, la capacité des fournisseurs de services financiers pour concevoir et proposer des produits et services appropriés, est la première et la plus importante des étapes dans le développement d'un secteur financier plus durable.

Au Maroc, la **Banque Al-Maghrib (BAM)** a noté qu'un nombre de plus en plus important de banques accordent des prêts pour financer des technologies respectueuses du climat en appui de la feuille de route du climat du Maroc et pour atteindre leurs propres objectifs de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Au début, la Banque Al-Maghrib a encouragé une approche volontaire de la part des banques en se concentrant sur la sensibilisation du secteur financier aux avantages du développement durable et aux risques du changement climatique. Elle a également appuyé la formation au sujet de la finance verte avec le concours de l'association marocaine des banques. Spécifiquement, le Comité de Développement Durable comprenant la Banque Al-Maghrib et l'association des banques du Maroc rend compte des initiatives du secteur et discute les risques et les défis à aborder. Le développement durable fait également partie de l'ordre du jour des réunions semestrielles entre le gouverneur de la BAM et les présidents des banques du Maroc.

La **Bank of Thailand** a récemment commencé à organiser des réunions avec le secteur financier visant à augmenter la sensibilisation au sujet de l'importance des prêts verts.



Pêcheur en train de pêcher dans un étang, Asie

FONDS D'INVESTISSEMENT POUR L'INNOVATION

En 2018, le Maroc a créé le fonds « Innov invest » pour appuyer les entreprises qui démarrent dans des domaines allant de la fintech jusqu'à l'énergie renouvelable, en passant par la « cleantech ». Avec US\$50 millions en portefeuille et les conseils techniques de la Banque Mondiale, le fonds financera 300 nouvelles entreprises sur cinq ans. Les entreprises tournées vers l'avenir peuvent obtenir des subventions et des prêts d'honneur les aidant à surmonter quelques-uns des défis rencontrés dans les étapes initiales du développement et de la consolidation. Le fonds est surveillé par six institutions participantes et comprend quatre fonds d'investissement de capital de démarrage.

COLLECTE DE DONNÉES

La collecte et la diffusion de données tendent à être des outils puissants parce qu'elles créent des repères pour que les fournisseurs de services financiers puissent étalonner leur performance. La **Bangladesh Bank** a réalisé un effort soutenu de rassemblement et de partage des données en matière de finance verte, en commençant en 2013 par la publication du rapport trimestriel du département de finance durable sur les activités de banque verte des institutions bancaires et financières, aussi bien que les activités de refinancement vert. La banque inclut également un chapitre sur les opérations bancaires durables dans son rapport annuel mettant en relief les progrès des activités de banque verte, lequel a été émulé par le reste des banques et des institutions financières du pays. Au début de 2018, la Banque du Bangladesh a considérablement révisé son format de rapport, qui inclut désormais les données ventilées par sexe sur la finance verte.

ABAISSMENT DU TAUX D'INTÉRÊT DE BASE ET DES RESERVES OBLIGATOIRES

Les changements temporaires aux réserves obligatoires et aux taux d'intérêt de base peuvent encourager les banques à prêter à la suite des catastrophes climatiques.

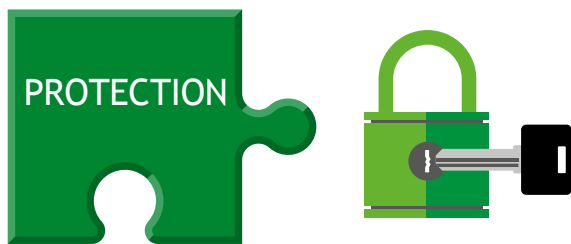
Lorsque le cyclone PAM a frappé le Vanuatu en 2015, la **Reserve Bank of Vanuatu (RBV)** a abaissé la réserve obligatoire pour les banques commerciales de deux points (de 7 à 5 pourcents) dans le but de stimuler les banques à accorder des prêts aux personnes à bas revenu ayant été affectées. La RBV a également réduit son taux d'intérêt de 0,5 points de base et a associé cette réduction au taux des titres de la RBV. Pendant 91 jours, elle a émis des titres sur la base de cette politique de taux réduits.

LES DÉFIS DES POLITIQUES DE PROMOTION

Contrairement aux politiques de provision, qui sont menées à travers la participation directe du secteur public, les politiques de promotion aident indirectement les banques et les autres fournisseurs de services financiers à décider la marche à suivre en fonction des risques environnementaux croissants dans leurs pays, et des récompenses potentielles des investissements plus verts. Cependant, le succès de cette approche dépend du marché, et les réponses aux options politiques peuvent s'avérer lentes ou même inexistantes. Les entreprises peuvent ne pas apprécier la valeur des incitatifs (par exemple par manque de sensibilisation aux technologies vertes), les incitatifs pourraient être mal conçus, ne pas susciter la réponse voulue, ou il se peut également que l'adaptation du marché prenne du temps.



Le nettoyage après le cyclone Pam, Vanuatu



Les politiques de protection réduisent le risque financier des pertes potentielles en les « socialisant » par le biais de l'assurance ou des paiements sociaux, ou en permettant exceptionnellement aux gens d'accéder à leurs actifs.

Les politiques incluses dans cette catégorie fournissent une sorte de filet de sauvetage aidant à développer de la résilience en accélérant et en facilitant la récupération des phénomènes climatiques extrêmes.

L'ASSURANCE CONTRE LES RISQUES CLIMATIQUES

L'assurance contre les risques climatiques peut protéger la population vulnérable contre des menaces météorologiques, en assurant par exemple aux fermiers qu'un désastre météorologique soudain ne fera pas disparaître leurs investissements. Plusieurs types de produits d'assurance ont été adoptés par les institutions membres d'AFI pour aborder ces craintes. En Arménie, où l'agriculture est un pilier de son économie et le secteur est souvent affecté par les impacts intenses du changement climatique, la banque centrale a établi un système d'assurance climat pour l'agriculture.

Les petits exploitants y sont particulièrement vulnérables car ils ont une capacité limitée pour faire face aux pertes financières provenant des impacts soudains et extrêmes tels que la grêle et le gel, et le secteur bancaire arménien est aussi affecté quand les fermiers font défaut sur leurs prêts. Étant donné que les mécanismes traditionnels de partage des risques et les filets de sauvetage sociaux n'ont pas été capables de faire face à ce genre de défis, la **Banque Centrale de l'Arménie** est intervenue au moyen de l'établissement et de la surveillance de l'Agence Nationale des Assureurs Agricoles (AINA en anglais),³⁷ une association publique privée responsable du développement du marché de l'assurance agricole.

Le programme subventionne entre 50 et 60 pourcents du coût de polices d'assurance des produits d'assurance agricole, en fonction du risque et du type de culture. Les banques arméniennes en ont stimulé la souscription en réduisant les taux d'intérêt de prêts pour les fermiers qui souscrivent l'assurance contre les risques climatiques. La réduction de la dépendance à l'égard des banques et des assureurs pour la fourniture de l'aide publique d'urgence a simultanément renforcé la stabilité financière et réduit la vulnérabilité des institutions financières et des fermiers face aux impacts du changement climatique. Le Maroc a introduit en 2011 un produit d'assurance « multi-risque climat » pour protéger les investissements dans les principales cultures céréalières contre un éventail de dégâts liés au climat, comme la sécheresse, l'humidité excessive, la grêle, le gel, le vent et les tempêtes de sable.

³⁷ Précédemment connue comme l'agence agricole nationale de gestion des risques (National Agricultural Risk Management Agency).



Récolte du raisin à Erevan, Arménie

En mars 2019 un mécanisme de couverture des conséquences des désastres a été adopté, établissant un système de compensation dual : l'assurance pour les victimes au moyen des contrats d'assurance existants, et un schéma solidaire pour les personnes qui n'ayant pas de couverture d'assurance. En outre, l'autorité de surveillance du Maroc pour l'assurance et le bien-être social (ACAPS en anglais) encourage le secteur des assurances à adopter des normes de durabilité à travers son adhésion au Sustainable Insurance Forum (le Forum de l'Assurance Durable) ; ACAPS a également œuvré pour l'élargissement de la liste des actifs admis en représentation des provisions techniques pour qu'elle incorpore les actifs verts afin de favoriser l'investissement dans le développement durable et l'environnement.

En 2015, la **Central Bank of Nigeria** a établi le **Anchor Borrower's Program**, qui vise l'objectif général de mettre en rapport les petits exploitants avec les grandes entreprises de transformation pour augmenter l'inclusion financière. Dans le but d'alléger l'impact du changement climatique sur les fermiers, le programme comprend l'assurance revenu, qui fournit des paiements automatiques aux fermiers en fonction des rendements de récolte prévus en utilisant des données satellitaires de précipitation. La Banque Centrale fournit également les fonds subventionnés pour stimuler le crédit bancaire aux petits exploitants faisant face à des risques climatiques.

GARANTIES DE CRÉDIT

Au moyen des garanties de crédit, les banques centrales ou n'importe quel autre garant financier peuvent couvrir les pertes sur prêts, entièrement ou partiellement, encourageant ainsi les prêts aux secteurs prioritaires à haut risque. Sous le Nigeria Incentive-Based Risk Sharing System for Agricultural Lending (NIRSAL : système à incitatifs de partage de risques pour les prêts agricoles), la Central Bank of Nigeria garantit 50 pourcents de la perte si un petit exploitant ne peut pas rembourser son prêt.



Jeunes fermiers utilisant un téléphone portable, Nigéria

NIRSAL comprend un fonds de partage de risques à la hauteur d'US\$300 millions au moyen duquel entre 30 et 75 pourcents des risques d'une banque commerciale sur des prêts agricoles sont partagés avec la banque centrale. En groupant l'assurance des risques climatiques avec les prêts subsidiés et les garanties de crédit, l'impact s'amplifie.

ARGENT MOBILE POUR LE G2P

Les paiements mobiles du gouvernement-aux-personnes (G2P) sont une manière rapide et efficace de distribuer des paiements sociaux, et ont été employés pour atteindre des populations vulnérables à la suite des événements climatiques extrêmes. Plusieurs pays appartenant au réseau AFI ont employé des versions des programmes d'argent mobile G2P à cette fin. Le **gouvernement des Fidji** a employé des paiements mobiles pour distribuer son « initiative d'aide aux foyers (Help for Homes Initiative) » pour la population affectée par le cyclone tropical Winston. La plateforme M-PAiSA de Vodafone Fiji s'est avérée être un canal efficace pour la distribution des paiements d'aide. Au total l'aide financière a touché 32 800 ménages au moyen du portefeuille mobile de M-PAiSA. Aux **Philippines**, le Mercy Corps a employé de l'argent mobile pour la récupération après des catastrophes, en virant des donations aux bénéficiaires dans les endroits fortement affectés par ces désastres.

RETRAITS ANTICIPÉS DE FONDS DE PENSION

À la suite du cyclone Pam, le gouvernement de Vanuatu a permis aux personnes affectées le retrait de 20 pourcents de leurs comptes de retraite pour la reconstruction de leurs maisons. La **Reserve Bank of Vanuatu** cherche maintenant des alternatives pour veiller à ce que des événements climatiques chaque fois plus fréquents ne débouchent pas sur des retraits significatifs des fonds de pension, ce qui comprend faciliter l'accès à la liquidité pour le secteur financier. De même, dans le sillage du cyclone tropical Winston, le fonds prévoyance nationale, le **Fiji National Provident Fund** a fourni de l'aide de secours aux membres à travers son fonds de retraite. Les membres directement affectés par le cyclone pouvaient demander une indemnité urgente, et des bénéfices d'entre US\$500 et US\$2 500 ont été déboursés selon l'éligibilité. Un total de 182 571 demandes, représentant environ 45 pourcents de tous les membres et 80 pourcents des membres actifs ont été traités, et un montant d'environ US\$130 millions a été finalement déboursé.

DÉFIS DES POLITIQUES DE PROTECTION

Comme il arrive dans n'importe quelle situation où le risque est partiellement à la charge d'un décisionnaire, le partage de risques aura des conséquences. Quelques-unes d'entre elles sont bienvenues, par exemple le fait d'avoir de l'assurance est un meilleur incitatif pour que les fermiers entreprennent des investissements agricoles productifs que de donner des subventions en espèces.³⁸ D'autres effets peuvent ne pas être si souhaitables, si les bénéficiaires adoptent des comportements plus exposés aux risques.

38 IPA study.



Les politiques de prévention visent à éviter des résultats indésirables plutôt que de les aborder après coup.

Dans le cadre de cet effort, les membres d'AFI adoptent de plus en plus les lignes directrices de gestion des risques environnementaux et sociaux (ESRM en anglais) pour évaluer et aborder proactivement les externalités sociales et environnementales des activités des institutions financières. En exigeant de prêter attention à ces sous-produits, effets secondaires et conséquences indésirables du financement, une politique d'ESRM crée non seulement un environnement pour des finances plus holistiques, mais réduit également le risque financier, social et environnemental.

LIGNES DIRECTRICES E(S)RM

La **Bangladesh Bank** était l'une des premières institutions membres d'AFI à introduire des lignes directrices de gestion des risques environnementaux (ERM en anglais) et des listes de vérification de la diligence raisonnable environnementale. Celles-ci ont été originalement rédigées en conformité avec les engagements du Bangladesh avec les Objectifs de Développement du Millénaire de l'ONU (ODM ; MDG en anglais) et ont été prévus pour permettre aux banques commerciales d'évaluer le risque de façon plus précise et de financer des projets écosensibles.

La banque du Bangladesh a organisé depuis une série de consultations avec de multiples parties prenantes pour mettre à jour son ERM comme orientation pour la gestion des risques environnementaux et sociaux pour les banques et les institutions financières. Entre-temps, **Banco Central do Brasil** a publié les lignes directrices détaillées en appui de l'adoption d'une politique de responsabilité socio-environnementale (PRSA en portugais) en exigeant son application dans les opérations des banques commerciales. La banque a également mené d'autres efforts pour intégrer l'ESRM dans la gestion et les opérations des banques commerciales, comme exiger aux banques de se soumettre à des tests de résistance environnementale et sociale, et de collecter des données sur les pertes financières dues aux dommages écologiques et de présenter un rapport annuel au sujet de ces questions à la banque centrale.

Le Pakistan, le Népal et le Paraguay ont introduit des E(S)RM plus récemment avec des approches plus flexibles. En 2017, la **State Bank of Pakistan** a publié ses lignes directrices pour la banque verte dont une partie considérable verse sur la gestion des risques environnementaux en fournissant des conseils aux banques sur le développement de leurs propres produits et services financiers verts. Les lignes directrices exigent également des

banques la réduction des impacts environnementaux produits par les opérations de leurs succursales et sièges sociaux.

Les risques sociaux qui ne sont pas compris dans les Lignes Directives. En 2018, la **Nepal Rastra Bank** a adopté des lignes directrices pour la gestion des risques environnementaux et sociaux visant les banques et les institutions financières, qui s'appliquent au crédit bancaire, le leasing commercial et le financement à terme des projets pour les PME. Les banques ou les institutions financières engagées dans ces activités sont tenues de créer des systèmes de gestion environnementale et sociale, et les lignes directrices comprennent une série d'outils et de modèles pour aider dans cet effort.

Le **Banco Central de Paraguay** a modelé son approche d'ESRM à l'instar du Népal, ce qui a produit des lignes directrices plutôt flexibles pour la gestion des risques environnementaux et sociaux (2018) encourageant l'inclusion des risques non financiers dans l'évaluation des crédits.

Les réglementations ESRM peuvent être volontaires ou obligatoires et peuvent être mises en œuvre à l'initiative du secteur financier ou du régulateur. Pour garantir l'accès à des chances égales pour toutes les institutions financières, les règles ESRM devraient tâcher de couvrir un éventail le plus large possible d'institutions financières et de devenir obligatoires plutôt que volontaires une fois que le secteur financier ait eu le temps pour s'en adapter.

Ceci empêchera l'arbitrage en matière normative et l'évasion délibérée des règles. L'adoption des règlements et des pratiques de surveillance évoluent toujours au fur et à mesure que les régulateurs et l'industrie apprennent comment progresser.



Des gens traversant une rue inondée à Dhaka, Bangladesh

PARTICIPATION DES BANQUES CENTRALES ET DES RÉGULATEURS DU SECTEUR FINANCIER DANS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE NATIONALE DU CLIMAT

Partout dans le réseau AFI, l'action climatique inclusive commence à se répandre dans l'inclusion financière nationale et d'autres stratégies du secteur financier. Cependant, la participation des régulateurs du secteur financier dans les mécanismes formels de coordination et de développement des stratégies nationales de climat a été limitée. La moitié des membres d'AFI interviewés pour l'enquête sur la finance verte et inclusive n'avaient pas encore contribué aux stratégies environnementales nationales, comme les Contributions Nationalement Déterminées des Programmes d'Action Adaptative (voir le tableau 2).

Il y a eu des exceptions, néanmoins. La **Bangladesh Bank** est un membre actif de plusieurs initiatives nationales, telles que le cadre fiscal national du climat, et elle appuie le gouvernement dans le développement d'une industrie écologiquement responsable, en fournissant des intrants réguliers pour les plans du ministère du Bangladesh de l'environnement et des forêts. De même, l'**Insurance Regulation and Development Authority (IRDA)** au Bangladesh assiste régulièrement avec des consultations aux acteurs appropriés et contribue aux sujets liés au risque climatique et des assurances.

Parfois la coordination intervient de façon ponctuelle. Bien que le plan d'action philippin pour le changement climatique ne désigne pas **Bangko Sentral ng Pilipinas** en tant qu'acteur primaire, la BSP a établi un rapport étroit avec la Commission pour le Changement Climatique et le Département de l'Environnement et des Ressources Naturelles. La BSP participe aux forums organisés par ces deux organismes, y compris les discussions inter-agence sur la façon de promouvoir l'accès rapide pour le gouvernement, les banques et d'autres institutions privées au Fonds Climatique Vert.

La **Central Bank of Armenia** et la **Banque Centrale de Jordanie** ont tous deux contribué aux politiques climatiques quand leur conseil a été sollicité en matière de financement, alors que d'autres pays ont adopté des approches plus réactives. Par exemple, la Reserve Bank of Fiji examine les politiques une fois qu'elles ont été promulguées par le Département de l'Environnement qui appartient au Ministère du Gouvernement local, Développement Urbain, du Logement et de l'Environnement, pour comprendre les implications pour leur travail.



L'équipement d'irrigation solaire employé au Bangladesh par les travailleurs agricoles, représente le 45 % de l'économie du pays.

CONCLUSION

Les membres d'AFI considèrent le changement climatique comme une menace au développement inclusif dans leurs pays et reconnaissent l'impact disproportionné qu'il a sur ceux qui vivent au bas de la pyramide économique.

En ligne avec l'accord de Charm El Cheikh sur l'inclusion financière, le changement climatique et la finance verte – et plus récemment le programme d'action nationale de Nadi – les régulateurs du secteur financier ont commencé à concevoir et à mettre en œuvre des politiques incluant les personnes et les MPME dans les efforts de mitigation ou de développement de la résilience face aux impacts du changement climatique.

Ceci s'inscrit dans une plus large tendance récente des banques centrales qui relèvent le défi du changement climatique à travers le monde. Un exemple important en est le Réseau pour l'Écologisation du Système Financier (NGFS en anglais), réseau de banques centrales et d'autorités de surveillance de pays qui sont pour la plupart développés, et qui sont engagés i) pour le développement de la gestion des risques environnementaux et climatiques dans le secteur financier et ii) pour la mobilisation du système financier traditionnel afin d'appuyer la transition vers des économies durables. Bien que la motivation principale des initiatives existantes pourrait se trouver entre la favorisation du développement économique et les préoccupations au sujet de la stabilité financière du secteur, il est indéniable que l'impulsion dans ce domaine reflète un changement fondamental dans la mentalité des régulateurs du secteur financier vis-à-vis la crise du climat.

Les réponses politiques deviennent de plus en plus intégrées dans les stratégies nationales, et les membres d'AFI commencent à prendre des engagements à la Déclaration Maya pour se concentrer et catalyser leurs efforts nationaux sur la finance verte et inclusive. La tendance à relier l'inclusion financière et le changement climatique dans les stratégies des secteurs financiers nationaux devient importante dans le réseau AFI, et ses membres ont déjà adopté une large gamme de politiques pour faire aboutir leurs objectifs stratégiques. Ces politiques – présentées dans ce rapport comme le cadre 4P de la finance verte et inclusive – ont toutes un point en commun : elles catalysent des services financiers du secteur privé pour l'action climatique, ou utilisent l'infrastructure financière pour les déployer.

La finance verte et inclusive représente également une étape dans le processus de mise en œuvre de l'accord de Paris, qui a été ratifié par 185 parties à la convention-cadre de l'ONU sur le changement climatique (UNFCCC en anglais). Les politiques dans le cadre des 4P d'AFI sur la finance verte et inclusive représentent un progrès important dans l'objectif à long terme de l'article 2.1c pour rendre les flux financiers consistants avec une trajectoire menant à de faibles émissions de gaz à effet de serre et à un développement résilient au changement climatique.

Cette partie de l'accord de Paris accentue la nécessité de considérer tous les flux financiers - publics, privés, locaux et internationaux - comme faisant partie de la transition vers un monde qui neutralise les émissions de carbone et qui devient résilient face au climat.

Les politiques pour avancer la finance verte et inclusive font également partie de la mise en œuvre des articles 7 et 8 de l'accord de Paris, qui décrivent les efforts convenus pour augmenter la capacité adaptative, le renforcement de la résilience et la réduction de la vulnérabilité au changement climatique, aussi bien que pour éviter, réduire au minimum et aborder les pertes et dommages associés à ses effets nuisibles. Les efforts au niveau national pour avancer la finance verte et inclusive ne devraient pas être isolés du processus global de l'UNFCCC, mais être incorporés dans les rapports nationaux au sujet de la mise en place des accords de Paris, aussi bien que pour le recensement global 2023. Les politiques dans le cadre 4P pourraient également représenter les éléments forts des stratégies de long terme pour le mi-siècle que les parties à la Convention sont censées présenter en 2020.

La finance verte et inclusive doit également être considérée en rapport étroit avec la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable et les objectifs de développement durable (ODD ; SDG en anglais) - spécifiquement le SDG 13, qui vise à l'action urgente pour le combat du changement climatique et ses impacts, y compris le renforcement de la résilience et de la capacité adaptative face aux risques liés au climat et aux catastrophes naturelles dans tous les pays.

La finance verte et inclusive a évolué en tant que domaine politique, et AFI continuera à recenser les pratiques nouvelles et émergentes en matière de politique, ce qui dans le temps constituera une structure de connaissances pour aider à l'apprentissage entre pairs dans le réseau AFI et permettra de conseiller au sujet de la mise en œuvre des politiques.

Les régulateurs financiers demandent toujours plus d'échanges d'expériences et de l'apprentissage entre pairs, mais de grandes lacunes subsistent. L'établissement d'une taxonomie et d'un langage commun pour la finance verte et durable fournirait une plus grande clarté pour les fournisseurs de services financiers et permettrait leur normalisation. Ceci représenterait un progrès dans un projet partagé pour mesurer l'impact, ce qui serait utile à l'élaboration des politiques fondées sur des faits.

En conclusion, il semble y avoir de la place pour que les membres d'AFI puissent contribuer de façon plus systématique aux stratégies climatiques nationales. Bien que normalement menées par les ministères de l'environnement, le secteur financier peut jouer un rôle complémentaire important en catalysant les efforts de mitigation climatique et de résilience inclusifs. Une participation plus étroite des régulateurs financiers pourrait aligner davantage les efforts nationaux et assurer des services financiers à ceux qui en ont le plus besoin.



Ces politiques, présentées dans ce rapport comme les 4Ps de la finance verte et inclusive, ont une chose en commun :

soit elles catalysent les services financiers du secteur privé pour l'action climatique, soit elles utilisent l'infrastructure financière pour les déployer.



APPENDIX

1. ENQUÊTE AUPRÈS DES MEMBRES D'AFI AU SUJET DE LA FINANCE VERTE ET INCLUSIVE

MÉTHODOLOGIE

AFI a conçu une enquête pour l'aider à comprendre l'état actuel de la pratique de la finance verte et inclusive parmi ses membres. L'enquête s'est concentrée sur cinq thèmes :

- 1) les mandats et les raisons institutionnels pour que les régulateurs du secteur financier s'occupent du changement climatique ;
- 2) les stratégies financières nationales pertinentes du secteur ;
- 3) les politiques visant les personnes et les MPME pour l'adaptation et la mitigation du changement climatique;
- 4) les définitions et les critères pour les prêts verts ; et
- 5) la coordination institutionnelle entre les régulateurs financiers et les agences responsables du changement climatique.

L'enquête a été discutée avec des décisionnaires dans 19 pays du réseau AFI : l'Arménie, le Bangladesh, le Brésil, le Cambodge, le Costa Rica, l'Égypte, les Fidji, le Guatemala, la Jordanie, le Maroc, le Népal, le Nigéria, le Pakistan, le Paraguay, les Philippines, le Rwanda, le Sri Lanka, la Tanzanie et le Vanuatu.

La plupart des entrevues ont été menées par téléphone, bien que dans quelques occasions des réponses ont été présentées par écrit.

2. LISTE DES PARTICIPANTS

NO	PERSONNE INTERVIEWÉE	ORGANISATION	PAYS
1	Poasa Werekoro	Reserve Bank of Fiji	Fiji
2	Christina Rokoua	Reserve Bank of Fiji	Fiji
3	Asif Iqbal	Bangladesh Bank	Bangladesh
4.	Ani Badalyan	Central Bank of Armenia	Arménie
5	Armenuhi Mkrtchyan	Central Bank of Armenia	Arménie
6	Anna Vardikyan	Central Bank of Armenia	Arménie
7	Rochelle D. Tomas	Bangko Sentral ng Pilipinas	Philippines
8	Cristian Vega Cespedes	Superintendencia General de Entidades Financieras de Costa Rica	Costa Rica
9	Amr Ahmad	Central Bank of Jordan	Jordanie
10	Waleed Samarah	Central Bank of Jordan	Jordanie
11	Kamarul Hoque Maruf	Insurance Development and Regulatory Authority	Bangladesh
12	Alison N. Baniuri	Reserve Bank of Vanuatu	Vanuatu
13	Malik Khan	State Bank of Pakistan	Pakistan
14	Muhammad Ishfaq	State Bank of Pakistan	Pakistan
15	Saeed Afgan	State Bank of Pakistan	Pakistan
16	Ricardo Estrada	Superintendencia de Bancos de Guatemala	Guatemala
17	Jennifer Pérez	Superintendencia de Bancos de Guatemala	Guatemala
18	El Anzaoui Ibtissam	Bank Al-Maghrib	Maroc
19	Ghita Tahiri	Bank Al-Maghrib	Maroc
20	Som Kossom	National Bank of Cambodia	Cambodge
21	Francoise Kagoyire	National Bank of Rwanda	Rwanda
22	James Rwagasana	National Bank of Rwanda	Rwanda
23	Christian Tondo	Central Bank of Paraguay	Paraguay
24	Enrico Dalla Riva	Banco Central do Brasil	Brésil
25	Stanislaw Zmitrowicz	Banco Central do Brasil	Brésil
26	A'isha U. Mahmood	Central Bank of Nigeria	Nigéria
27	Khaled Bassiouny	Central Bank of Egypt	Egypte
28	Walid Ali	Central Bank of Egypt	Egypte
28	Narayan Prasad Paudel	Nepal Rastra Bank	Népal
30	Nangi Massawe	Central Bank of Tanzania	Tanzanie

BIBLIOGRAPHIE

- Agyeman, J., Bullard, R. and Evans, B. (Eds.). 2003. *Just Sustainabilities: Development in an Unequal World*. MIT Press: Massachusetts.
- Barbier, E. and Hochard, J. 2018. The impacts of climate change on the poor in disadvantaged regions, *Review of Environmental Economics and Policy* 12 (1), 26-47.
- Brune, L., Gine, X., Goldberg, J. and Yang, D. 2016. Facilitating savings for agriculture: Field experimental evidence from Malawi. *Economic Development and Cultural Change* 64 (2). 187-220.
- Derman, B. 2014. Climate governance, justice, and transnational civil society, *Climate Policy* 14(1): 23-41.
- Demircuc-Kunt, A., Klapper, L., Singer, D. and van Oudheusden, P. 2015. *The Global Findex Database 2014: Measuring Financial Inclusion around the World*. Washington, DC: World Bank Group.
- GSMA. 2014. *Disaster Response: Mobile Money for the Displaced*. Available at: <https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2015/01/Disaster-Response-Mobile-Money-for-the-Displaced.pdf>.
- Independent Evaluation Group (IEG). 2008. *The Welfare Impacts of Rural Electrification: A Reassessment of the Costs and Benefits*. Washington, DC: World Bank Group. Available at: http://siteresources.worldbank.org/EXTRURELECT/Resources/full_doc.pdf
- Innovations for Poverty Action (IPA). 2017. *Climate Change and Financial Inclusion*. Available at: https://www.poverty-action.org/sites/default/files/publications/Climate-Change-Financial-Inclusion_Final.pdf.
- Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). 2014. *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part A: Global and Sectoral Aspects*. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Field, C.B., V.R. Barros, D.J. Dokken, K.J. March, M.D. Mastrandrea, T.E. Bilir, M. Chatterjee, K.L. Ebi, Y.O. Estrada, R.C. Genova, B. Girma, E.S. Kissel, A.N. Levy, S. MacCracken, P.R. Mastrandrea and L.L. White (Eds.). Cambridge: Cambridge University Press.
- Hallegatte, S., Bangalore, M., Bonzanigo, L., Fay, M., Kane, T., Narloch, U., Rozenberg, J., Treguer, D. and Vogt-Schilb, A. 2016. *Shock Waves: Managing the Impacts of Climate Change on Poverty*. Washington, DC: World Bank Group.
- Hallegatte, S., Vogt-Schilb, A., Bangalore, M. and Rozenberg, J. 2017. *Unbreakable: Building the Resilience of the Poor in the Face of Natural Disasters*. Washington, DC: World Bank Group.
- Hewitt, J., Ray, C., Jewitt, S. and Clifford, M. 2018. Finance and the improved cookstove sector in East Africa: Barriers and opportunities for value-chain actors. *Energy Policy*, 117, 127-135.
- Karim, A. and Noy, I. 2014. "Poverty and Natural Disasters: A Meta-analysis", *Review of Economics and Institutions* 7(2) Article 2.
- Karlan, D., Kutsoati, E., McMillan, M. and Udry, C. 2011. Crop price indemnified loans for farmers: A pilot experiment in rural Ghana. *Journal of Risk and Insurance* 78 (1), 37-55.
- Lacey, F., Henze, D., Lee, C., van Donkelaar, A. and Martin, R. 2017. *Transient climate and ambient health impacts due to national solid fuel cookstove emissions*. PNAS 114 (6), 1269-1274.
- National Research Council. 2013. *Climate and Social Stress: Implications for Security Analysis*. Washington, DC: The National Academies Press. Available at: <https://doi.org/10.17226/14682>
- O'Neal, E. 2014. *Global Climate Change: The Political Impact of Global Warming on Developing Countries. The Case Studies of Egypt and Oman*. UNLV Libraries. Available at: <https://digitalscholarship.unlv.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=3286&context=thesesdissertations>
- Price, R. 2017. *Climate change and stability in North Africa*. Available at: https://assets.publishing.service.gov.uk/media/5a7052bde915d266017b8aa/242_Climate_change_and_stability_in_Northern_Africa.pdf
- Schaer, C. and Kuruppu, N. 2018. *Private-Sector Action in Adaptation: Perspectives on the Role of Micro, Small and Medium Size Enterprises*. UNEP DTU Partnership.
- The Geneva Association. 2018. *Climate Change and the Insurance Industry: Taking Action as Risk Managers and Investors - Perspectives from C-level executives in the insurance industry*. Available at: https://www.genevaassociation.org/sites/default/files/research-topics-document-type/pdf_public/climate_change_and_the_insurance_industry_-_taking_action_as_risk_managers_and_investors.pdf
- Warren, C. 2018. *Water From the Sun: Solar-Powered Water Pumps Offer African Farmers a Way Out of Poverty*. Greentech Media: A Wood Mackenzie Business. Available at: <https://www.greentechmedia.com/articles/read/water-from-the-sun#gs.3lbtX> [Accessed on 3 April, 2019]
- World Bank Group. 2014. *Understanding the Differences between Cookstoves*. Open Knowledge Repository.
- World Bank Group. 2016. *Climate Change Action Plan*. Washington, DC: World Bank Group.
- World Health Organization. 2014a. *Quantitative Risk Assessment of the Effects of Climate Change on Selected Causes of Death, 2030s and 2050s*. WHO: Geneva.
- World Health Organization. 2018. *Fact sheets on Climate Change and Health*. Available at www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/climate-change-and-health
- World Meteorological Organization. 2018. *WMO Statement on the State of the Global Climate in 2017*. Available at: https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=4453
- Yee, A. 2016. In rural Bangladesh, Solar power dents poverty. *The New York Times*. Available at: <https://www.nytimes.com/2016/10/04/opinion/in-rural-bangladesh-solar-power-dents-poverty.html>

Alliance for Financial Inclusion

AFI, Sasana Kijang, 2, Jalan Dato' Onn, 50480 Kuala Lumpur, Malaysia
t +60 3 2776 9000 e info@afi-global.org www.afi-global.org

 Alliance for Financial Inclusion  AFI.History  @NewsAFI  @afinetwork